



Pour réussir votre transformation vers l'industrie du futur.

Objectifs :

- Vous guider dans la modernisation de votre outil de production en intégrant de nouvelles technologies ou modes d'organisation.
- Vous orienter vers les dispositifs d'accompagnement.

Public :

- Dirigeant d'entreprise industrielle.

Notre offre :

- Évaluation de votre niveau de maturité "Industrie du futur" par rapport aux standards AIF (Alliance Industrie du Futur).
- Se comparer par rapport aux meilleures pratiques.
- Proposer un plan progrès de votre entreprise

Points analysés :

- La stratégie : Faire évoluer votre business model et votre écoute client.
- L'agilité : Capacité de réagir aux demandes clients, adapter votre production.
- La frugalité : Optimiser vos ressources.
- Le collaboratif : Déterminer de nouvelles méthodes pour mieux collaborer.
- Le digital : Aborder les aspects liés aux nouvelles technologies.

Points forts :

Une démarche en 3 étapes :

1. Entretien structuré dans votre entreprise (2 heures) par un conseiller CCI spécialiste de l'industrie en définissant le contexte dans lequel évolue votre industrie.
2. Analyse de votre situation autour de 5 axes (cf. points analysés)
3. Restitution et proposition de points d'amélioration et d'un plan de progrès.

INFORMATION

€ GRATUIT

Pris en charge à 100 % par la CCI.
Pour en bénéficier : contactez votre CCI. Un conseiller prendra rendez-vous pour réaliser le scan industrie du futur jusqu'à la restitution du plan progrès.

Pour contacter votre conseiller :

CCI Le Mans Sarthe

1 bd René Levasseur

CS 91435 - 72002 LE MANS Cedex 1

Téléphone : 02 43 21 00 00



UNION EUROPÉENNE



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL